

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie

District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



**OFFICIEL 66 N°5 DU 11/09/26
SAISON 2026/2027**

**JOURNAL OFFICIEL
NUMERIQUE DU
DISTRICT DE
FOOTBALL DES
P-O PAYS CATALAN**

Tél : 04.68.54.61.11
770 avenue d'Argelès Sur
Mer 66100 PERPIGNAN

secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>

**L'OFFICIEL 66
Saison 2026/2027**

Horaires d'ouverture :

- mardi, mercredi, jeudi
09h à 12h30 – 14h à 18h.
- Lundi, vendredi 09h à
12h–14h à 17h.

N° et mail de l'astreinte des élus le
week-end (uniquement)
A partir du vendredi 17h00
06 10 84 48 53
secretaire.general@pyrenees-orientales.fff.fr

**L'OFFICIEL 66 N°5 DU 11/09/26
SAISON 2026/2027**

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



LA D1 devient DEPARTEMENTAL 1 HK FOOD

NOUVEAU PARTENAIRE ! 🍷

Le District de Football des PO est fier d'accueillir **HK FOOD ELNE** parmi ses nouveaux partenaires ! 🤝 ⚽

HK FOOD devient le naming officiel de notre D1 ! 🕒 🍷

Une belle collaboration qui vient renforcer les liens entre **sport, territoire et acteurs locaux**. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur le soutien de HK FOOD ELNE et de partager ensemble les valeurs qui font vivre notre football : **engagement, proximité et convivialité**.

👋 **Bienvenue dans la famille du District, HK FOOD ELNE, et merci pour votre confiance !**

⚽ Rendez-vous désormais sur les terrains pour la **D1 HK FOOD** !

#Partenaire #Football #District #HKFoodElne #D1HKFoodElne #SportLocal #Naming
#Ensemble

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE (FIA) - NOUVELLES SESSIONS ! 🇫🇷🇪🇸🇨🇦

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ARBITRE ET PRENDRE LE SIFFLET CETTE SAISON ? LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

SESSION 1 : FIA RÉSERVÉE AUX MAJEURS (+18 ANS)

Soirée : 02/10/26 : 18h30-21h30
Soirée : 09/10/26 : 18h30-21h30
Soirée : 16/10/26 : 18h30-21h30
Soirée : 23/10/26 : 18h30-21h30
Journée : 31/10/26 : 09h30-17h00

🕒 **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 SEPTEMBRE**

SESSION 2 : FIA TOUS PUBLICS

Samedi : 17/10/26 : 09h00-17h00
Samedi : 24/10/26 : 09h00-17h00
Samedi : 31/10/26 : 09h00-17h00

🕒 **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 03 OCTOBRE**

COMMENT S'INSCRIRE ?

VOUS ÊTES DÉJÀ LICENCIÉ(E) (SAISON 26/27) :

- 👉 Inscription via le Portail Clubs de votre club

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE LICENCIÉ(E) (SAISON 26/27) :

- 👉 Inscription via MaFormation

PIÈCES À FOURNIR POUR LES NON-LICENCIÉS :

- 📄 Pièce d'identité
- 📄 Certificat médical
- 📄 Attestation RC
- 📄 Prise en charge financière
- 📄 Autorisation parentale (mineurs)

⚠️ **NE TARDEZ PAS, LES PLACES SONT LIMITÉES ! RÉSERVEZ VOTRE SESSION AVANT LA DATE LIMITE.**

📞 **CONTACTEZ-NOUS EN MP OU VOTRE CLUB POUR INFOS !**

📌 FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE (FIA) – NOUVELLES SESSIONS ! 🇫🇷🇪🇸🇨🇦

Vous souhaitez devenir arbitre et prendre le sifflet cette saison ? Les inscriptions pour les prochaines sessions de la Formation Initiale d'Arbitrage (FIA) sont ouvertes !

📅 14 SESSION 1 : FIA RÉSERVÉE AUX MAJEURS (+18 ANS)

Soirée 1 : Vendredi 02/10/26 → 18h30 – 21h30

Soirée 2 : Vendredi 09/10/26 → 18h30 – 21h30

Soirée 3 : Vendredi 16/10/26 → 18h30 – 21h30

Soirée 4 : Vendredi 23/10/26 → 18h30 – 21h30

Journée 5 : Samedi 31/10/26 → 09h30 – 17h00

🕒 **Date limite d'inscription : 25 SEPTEMBRE**

📅 14 SESSION 2 : FIA TOUS PUBLICS

Journée 1 : Samedi 17/10/26 → 09h00 – 17h00

Journée 2 : Samedi 24/10/26 → 09h00 – 17h00

Journée 3 : Samedi 31/10/26 → 09h00 – 17h00

🕒 **Date limite d'inscription : 03 OCTOBRE**

📌 COMMENT S'INSCRIRE ?

👤 Vous êtes déjà licencié(e) (saison 26/27) :

👉 Inscription via le Portail Clubs de votre club.

(Paielement à fournir en cas d'inscription individuelle)

🆕 Vous n'êtes PAS encore licencié(e) (saison 26/27) :

👉 Inscription via MaFormation.

<https://maformation.fff.fr/.../59-formation-initiale-d...>

📄 Pièces à fournir pour les non-licencié(e)s :

1 📄 Pièce d'identité (CNI ou Passeport)

2 📄 Certificat médical de moins d'un an

3 📄 Attestation de responsabilité civile

4 📄 Prise en charge financière (indiquant le règlement par le club ou par le candidat)

5 📄 Pour les mineurs : Autorisation parentale obligatoire

⚠️ Ne tardez pas, les places sont limitées ! Réservez votre session avant la date limite.

N'hésitez pas à nous contacter en MP ou vous rapprocher de votre club pour plus d'informations ! 📩

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Bureau du Comité Directeur

REUNION DU 10/09/26 PV N°2

Président : Eric WATTELLIER

Président Délégué : Marc WATTELLIER

Vice-Président : Hassan ACHLOUJ

Vice-Président : Vincent GRISORIO

Vice-Président : Gérard ANCEL

Secrétaire Général : Christophe SALMERON (excusé)

Secrétaire Adjointe : Annick COUEFFEC (excusée)

Trésorier Général : Olivier GRAVOSQUI

Trésorier Adjoint : Régis SANCHEZ

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Conformément aux articles 11.2.3 du règlement intérieur et 101 des règlements généraux de la Ligue d'Occitanie, les décisions des comités directeurs et bureaux des districts sont susceptibles d'appel auprès de **la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie** dans les conditions de forme et délai de l'article 190 des R.G. de La FFF.*

CORRESPONDANCE

Mr DELATRE Jean-Claude : du 09/09/26, informant de sa démission de la Commission Départementale d'Appel. Pris note.

Mr MERMET Jean-Louis : du 09/09/26, informant de sa démission de toutes fonctions officielles au district des P-O. Pris note.

EMPIRE FUTSAL : du 10/09/26, demandant l'intervention du Président du district des P-O pour que son équipe Futsal intègre le Championnat Futsal organisé par le district de l'Aude.

CANDIDATURES A LA FONCTION DE DELEGUE OFFICIEL STAGIAIRES

Sur proposition de la Commission des Délégués officiels, candidatures à la fonction de délégué officiel stagiaire validées : BARZIC François - CERVER Vincent - EL HIRACH Chafik - DUBUISSON Olivier - GONZALEZ Miguel - OLDMAN Pascal - ZAFRA Jacques - WATTELLIER Maryse - ZITOUNI Abderahman.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

« TOUT TERRAIN » DES FORMATIONS POUR TOUS ET TOUTES



La FFF et l'Institut Emploi et Formation du Football (IEFF) a lancé « Tout terrain », un nouveau programme de formations dédié à tous les acteurs des clubs.

Qu'est-ce que « Tout Terrain » ?

Le programme « Tout Terrain » regroupe un ensemble de formations, dont certaines gratuites (en e-learning), qui ont pour objectif d'accompagner tous les acteurs et toutes les actrices des clubs afin de leur permettre notamment de mieux appréhender les domaines essentiels de la gestion de la structure au quotidien (*voir plus loin*). *«Ce projet mené par la FFF et l'IEFF en collaboration avec les Ligues régionales s'inscrit dans notre recherche constante d'amélioration de la structuration des clubs de football et des compétences de ses acteurs»*, explique Daniel Fontenraud, gérant de l'IEFF.

À qui s'adresse ce programme ?

Les formations s'adressent à tous les membres de la famille du football à partir de 16 ans : bénévole, parent, arbitre, dirigeant et dirigeante, éducateur et éducatrice, joueur et joueuse. Proposées en présentiel (atelier) et en distanciel (visioconférence), elles sont mises en place par les Instituts Régionaux de Formation du Football (IR2F). À travers une approche pédagogique ludique et participative, les formations doivent permettre à ces différents publics d'acquérir de nouvelles compétences, de maîtriser de nouveaux outils et de se sentir confortés dans leurs missions. Certains modules sont également disponibles gratuitement en e-learning (accès libre).

Des thématiques adaptées aux besoins de tous

- **Vivre ensemble dans son club**

Regroupe les formations autour du vivre et jouer ensemble : découverte de l'environnement du football, animation d'équipe de jeunes U6 à U11, gestion d'un conflit, protection des licenciés et licenciées, promotion de la diversité et lutte contre les discriminations, présentation du fonctionnement d'une saison, développer la responsabilité sociétale de son club...

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- Gérer son club

Regroupe les formations à destination des gestionnaires du club : animation du club, gestion des licences, comptabilité, responsabilités du bureau associatif...

- Développer son club

Regroupe des formations en lien avec le développement du club : découvrir les nouvelles pratiques, gérer l'emploi de son club, communiquer sur les réseaux sociaux, réussir sa prise de parole en public...

[Découvrir le catalogue complet sur le page Tout Terrain](#)

[Le dépliant à télécharger](#)

[L'affiche à télécharger](#)

Quelles sont les modalités pratiques ?

Vous êtes intéressé(e) et avez plus de 16 ans ? Rendez-vous sur la plateforme officielle maformation.fff.fr rubrique Tout Terrain. Les formations ont débuté à partir de juillet 2024 en fonction des Ligues et thématiques.

Un nouveau parcours pour les dirigeants et bénévoles

Cette nouveauté redessine la filière de formation des bénévoles, dirigeantes et dirigeants. Les formations du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD), parcours historique qui répondait à la volonté de structuration et d'encadrement des clubs, sont mises à jour et intégrées au programme « Tout Terrain ». Doté d'un catalogue plus fourni, en adéquation avec les enjeux d'aujourd'hui (vivre et jouer ensemble, engagement sociétal...) et les outils du quotidien (réseaux sociaux...), ce programme réunit désormais toutes les parties prenantes des clubs de foot pour avancer côte à côte autour de problématiques communes.

[Les dirigeants et dirigeantes](#)

[Les bénévoles](#)

Référent du District des P-O : Hassan ACHLOUJ

Le Président
Eric WATTELLIER



Le Secrétaire de Séance
Vincent GRISORIO



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 07/09/26 – PV N°4

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Marion BENEZET, Miguel GONZALEZ, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusé : FLORES Manuel

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente réunion, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

SENIORS

COUPE D'OCCITANIE

RAPPEL REGLEMENT COUPE D'OCCITANIE : les équipes des clubs évoluant en R1 intègrent la compétition au dernier tour départemental. Les districts devront fournir à la LFO à la date fixée par la Commission d'organisation, les équipes qualifiées de leur territoire pour les 32èmes de la Coupe Occitanie (2 qualifiés pour les P-O la saison 2025/2026). Pour la Coupe d'Occitanie, les matches qui ne pourront pas se jouer pour quelque raison que ce soit : devront impérativement se jouer en semaine à une date à fixer par la Commission des Championnats et sur un terrain homologué pour le nocturne. ** Les matches qui ne pourront pas se jouer pour quelque raison que ce soit : devront impérativement se jouer en semaine à une date à fixer par la Commission des Championnats et sur un terrain homologué pour le nocturne.*

18 équipes + une de R1 (FC ALBERES ARGELES qui rentre au dernier tour)

Tirage du 1er tour de Cadrage :

Matches le 27/09/26 sur le terrain du club 1^{er} nommé à 15h00 (en cas de terrain indisponible la rencontre est automatiquement inversée)

- 12 équipes, soit 6 matches = 6 qualifiés (+ 6 exempts)

FC PIA	CABESTANY OC
SALEILLES OC	FC BECE VALLEE AGLY
AS PRADES	ATCM
FC CERET	FC LE SOLER
FC LE BOULOU SJPC	RF CANOHES TOULOUGES
FC VILLELONGUE	FC THUIR

Exempts : ARGELES – CANET – ELNE – PERPIGNAN NORD – OCP – PERPIGNAN MED.
CLAIRA ST LAURENT

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COUPE DU ROUSSILLON SENIORS

** Les matches qui ne pourront pas se jouer pour quelque raison que ce soit : devront impérativement se jouer en semaine à une date à fixer par la Commission des Championnats et sur un terrain homologué pour le nocturne.*

21 équipes + 7 équipes de ligue qui ne rentrent qu'en 1/8° de Finale

- Soit 28 équipes

Tirage du 1er tour de Cadrage avec les équipes de district

Matches le 27 sur le terrain du club 1^{er} nommé à 15h00 (en cas de terrain indisponible la rencontre est automatiquement inversée)

3 matches (6 clubs) = 3 qualifiés (+ 15 exempts)

US BOMPAS	FC ST CYPRIEN
FC ILLE NEFIACH	FC BAHU PEZILLA
FC BAGES VILLENEUVE	OL HAUT VALLEPSIR

Exempts : ATCM – ARGELES – BECE – CABESTANY – CANET – CERET – ELNE – MAUREILLAS – LE BOULOU – LE SOLER – PAC – PERPIGNAN NORD – OCP – PERPIGNAN MED – PRADES – RIVESALTES – RFCT – SALEILLES – FOURQUES TROUILLAS – CLAIRA ST LAURENT – VILLELONGUE – THUIR.

CHALLENGE PHILIPPE CARVALHAIS

*Rappel : Article 2 - Cette compétition est ouverte aux clubs dont l'équipe 1ère évolue dans les catégories Départemental 3 et toutes les autres séries inférieures, ainsi qu'aux équipes réserves dont l'équipe 1ère évolue en Départemental 1 & Départemental 2. Pour les équipes réserves précitées, les clubs ne pourront aligner AUCUN JOUEUR ayant participé à la dernière, l'avant dernière, ou aux deux dernières rencontres de la ou de leurs équipe(s) supérieure(s). * Les matches qui ne pourront pas se jouer pour quelque raison que ce soit : devront impérativement se jouer en semaine à une date à fixer par la Commission des Championnats et sur un terrain homologué pour le nocturne.*

- **25 équipes engagées**

Tirage 1er tour de Cadrage

Matches le 27/09/26 sur le terrain du 1^{er} nommé à 15h00 (en cas de terrain indisponible la rencontre est automatiquement inversée)

9 matches (18 équipes) = 9 qualifiés (+ 7 exempts)

FC ST CYPRIEN 2	FC BAHU PEZILLA 2
FC VINCA	FC COLLIOURE
FC THUIR 2	FC VILLELONGUE 2
US BOMPAS 2	AS PRADES 2
FC BAS VERNET	FC LE BOULOU SJPC 2
CABESTANY OC 2	CHAMPIONS ST JACQUES
FC BECE VALLEE AGLY 2	ATCM 2
FC POLLESTRES	RF CANOHES TOULOUGES 2
FC BAGES VILLENEUVE 2	FC DES ASPRES



**L'OFFICIEL 66 N°5 DU 11/09/26
SAISON 2026/2027**

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Exempts : FOURQUES TROUILLAS – HAUT VALLESPER – MAUREILLAS – ILLE NEFIACH
– PAC – PIA – SALEILLES

- Tirages effectués par Marion BENEZET

JEUNES

FC CERET : du 07/09/26, demandant à pouvoir jouer tous ses matches en nocturne (éclairage classé E7 jusqu'au 06/12/28). La Commission autorise un coup d'envoi à 18h00 au plus tard pour les catégories de jeunes (sauf avec l'accord écrit du club adverse – Art. 9 Ep. Off.). Pour les seniors (masculins ou féminines) le club devra demander à jouer ses matches le samedi à partir de 18h00 pour la saison ou avec l'accord écrit du club adverse si la demande n'est pas pour la saison.

Article 6 épreuves officielles

Le coup d'envoi des rencontres des championnats seniors est programmé dès le début de la saison : • Soit le Samedi entre 18h00 et 21h00 *sous réserve d'éclairage homologué • Soit le Dimanche à 15h00, soit en ouverture d'un match de catégorie supérieure.

RF CANOHES TOULOUGES : du 07/09/26, demandant le report du match U17 Territoire du 13/09/26 TRAPEL / RFCT, pour permettre à certains de ses joueurs de prendre RDV avec un médecin pour des certificats médicaux. Le calendrier U17T a été publié en août et pour les mineurs aucun certificat médical n'est requis par défaut si toutes les réponses au questionnaire de santé du formulaire dématérialisé FFF sont négatives.

FC THUIR : du 08/09/26, demande d'engagement d'une équipe U13 et une équipe U12 supplémentaires. Ces engagements ont déjà été pris en compte. Et demandant à jouer ses matches de jeunes à l'extérieur jusqu'à janvier 2026 (impossible informatiquement, le club devra demander l'inversion de ses matches aux clubs adverses).

ENGAGEMENTS COUPES DU ROUSSILLON JEUNES

COUPE DU ROUSSILLON U19

1. FC CLAIRA ST LAURENT
2. CANET RFC (U18 R)
3. FC LE SOLER
4. FC BAGES VILLENEUVE
5. RF CANOHES TOULOUGES (18 R)
6. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE
7. FC ALBERES ARGELES (U18 T)
8. FC CERET
9. OC PERPIGNAN



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

9 équipes engagées

- **1er tour de cadrage** : 1 match entre 2 équipes + 7 exempts = 8 qualifiés
- **1/4 de finale** : les 8 équipes restantes (4 matches) = 4 qualifiés
- **Demi-finales** : les 4 équipes restantes (2 matches) = 2 qualifiés
- **Finale** : les 2 équipes qualifiées en 1/2 Finales

COUPE DU ROUSSILLON U17

1. FC CLAIRA ST LAURENT (U17 T)
2. CANET RFC (U17 R + U16 R)
3. CABESTANY OC
4. SO RIVESALTES
5. FC BAHU PEZILLA
6. FC THUIR (U17 T)
7. AS PRADES
8. SP PERPIGNAN NORD
9. ELNE FC (U17 T)
10. US BOMPAS
11. RF CANOHES TOULOUGES (U17 T)
12. FC LE BOULOU SJPC
13. RF PERPIGNAN MEDITERRANEE
14. FC ALBERES ARGELES (U17 T)
15. FC CERET
16. LES PHOENIX CATALANS (U17 T)
17. FC VILLELONGUE
18. SALEILLES OC
19. FC LE SOLER
20. OC PERPIGNAN

20 équipes engagées

- **1er tour de cadrage** : 4 matches (8 clubs) + 12 exempts = 16 qualifiés
- **8ème** : Les 16 équipes restantes (8 matches) = 8 qualifiés
- **1/4 de finale** : Les 8 équipes restantes (4 matches) = 4 qualifiés
- **1/2 finales** : Les 4 équipes restantes (2 matches) = 2 qualifiés
- **Finale** avec les 2 qualifiés des 1/2 Finales

COUPE DU ROUSSILLON U15

1. FC CERDAGNE
2. FC BECE VALLEE AGLY
3. FC ST CYPRIEN
4. FC CLAIRA ST LAURENT
5. CANET RFC (U15 R)
6. FC ILLE NEFIACH
7. CABESTANY OC
8. SO RIVESALTES (U15 R)



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

9. ENT BAHU PEZILLA VILLENEUVE RIVIERE
10. FC THUIR (U15 T)
11. FC DES ASPRES
12. AS PRADES
13. SP PERPIGNAN NORD
14. ELNE FC (U15 T)
15. AC ST ESTEVE (U14 T)
16. ENT FOURQUES TROUILLAS
17. FC CANOHES TOULOUGES
18. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE
19. FC POLLESTRES
20. FC ALBERES ARGELES (U15 T)
21. ENTENTE CERET VALLESPER
22. LES PHOENIX CATALANS
23. FC VILLELONGUE
24. SALEILLES OC
25. FC LE SOLER

25 équipes engagées

- **1er tour de cadrage** : 18 équipes (9 matches) + 7 exempts = 16 qualifiés
- **1/8** : Les 16 équipes restantes (8 matches) = 8 qualifiés.
- **1/4 de finale** : les 8 qualifiés (4 matches) = 4 qualifiés
- **1/2 Finales** : 4 clubs et 2 matches = 2 qualifiés
- Finale avec les 2 qualifiés des 1/2 Finales

COUPE DU ROUSSILLON U13

1. FC CERDAGNE
2. FC BECE VALLEE AGLY
3. FC ST CYPRIEN
4. FC CLAIRA ST LAURENT
5. CANET RFC
6. FC ILLE NEFIACH
7. FC BAHU PEZILLA
8. CABESTANY OC
9. FC THUIR
10. FC LE SOLER
11. FC BAGES VILLENEUVE
12. AS PRADES
13. SP PERPIGNAN NORD
14. ELNE FC
15. AC ST ESTEVE
16. ENT FOURQUES TROUILLAS
17. FC VILLENEUVE DE LA RIVIERE
18. US BOMPAS
19. ATCM



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- 20. RF CANOHES TOULOUGES
- 21. FC LE BOULOU SJPC
- 22. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE
- 23. FC POLLESTRES
- 24. FC ALBERES ARGELES
- 25. ENTENTE CERET VALLESPIC
- 26. LES PHOENIX CATALANS
- 27. FC VILLELONGUE
- 28. SALEILLES OC
- 29. OC PERPIGNAN
- 30. FC COLLIOURE

30 équipes engagées

- **1er tour de cadrage** : 28 équipes (14 matches) + 2 = 16 qualifiés
- **1/8** : les 16 équipes restantes (8 matches) = 8 qualifiés.
- **1/4 de finale** : les 8 équipes restantes (4 matches) = 4 qualifiés
- **1/2 finales** : 4 équipes (2 matches) = 2 qualifiés
- Finale avec les 2 qualifiés des 1/2 Finales

Tirage Coupes du Roussillon U19, U17, U15 et U13 le mardi 22/09/26 à partir de 16h00, matches à jouer le 18/10/26.

RAPPEL : PLUS AUCUN ENGAGEMENT TARDIF EN COUPE DU ROUSSILLON JEUNES NE SERA DESORMAIS PRIS EN COMPTE

Rappel pour tous les championnats

Non utilisation de la F.M.I. (non transmise) sans feuille de match (papier).	100
Transmission de la F.M.I. hors délai.	50

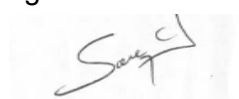
MODIFICATIONS POULES JEUNES

- Retrait du FC DES ASPRES en U13 D3 P/B : remplacé par RFCT 2
- Retrait du RFCT 2 en U13 D2 qui passe en U13 D3 P/B : remplacé par le FC CERDAGNE en U13 D2
- Retrait du FC VILLELONGUE en U12 et engagement d'une équipe 2 en U13, cette équipe prend la place du FC CERDAGNE en U13 D3 P/C
- Le FC DES ASPRES prend la place de VILLELONGUE en U12 P/B
- L'ASC ST NAZAIRE prend la place de l'exempt en U12 P/C
- La Commission valide les calendriers U17, U15, U13 et U12 district 1^{ère} phase.
- La place en U13 P/D est réservée à L'UNION FC BARCARES (attente d'affiliation)

Le Président de Séance
J-C DELATRE



Le Secrétaire de Séance
Régis SANCHEZ



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission du Football Féminin

REUNION DU 08/09/26 – PV N°1

Présents : François BARZIC, Olivier DUBUISSON, Annick COUEFFEC, Pascal CORBERES, Katsiaryna GOZZO, Hassan KOTANI, Nacera HALLOU

- Réunion avec les sections sportives féminines le 28/09/26 à 19h30 (à confirmer)
- Rentrée du Foot Féminin le 26/09/26.

La coordonnatrice,
Annick COUEFFEC



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission du Football Féminin

RAPPEL : REUNION DU 17/06/26 – PV N°35 OFFICIEL 66 N°43 du 16/06/26

MUTE SUPPLEMENTAIRE AU TITRE D'UNE EQUIPE FEMININE

Tout club qui engagera au moins 1 équipe FEMININE de U15 à SENIORS dans un CHAMPIONNAT EXCLUSIVEMENT FEMININ, qu'il soit DEPARTEMENTAL ou REGIONAL et **dont l'équipe disputera jusqu'à la fin sa compétition**, pourra bénéficier, la saison suivante d'un(e) joueur (se) "muté(e)" supplémentaire, qu'il fera évoluer dans l'équipe **de District** de son choix, définie avant le début des compétitions.

*LIMITE A 1 MUTE UNIQUEMENT, QUELS QUE SOIENT LA CATEGORIE DE L'EQUIPE FEMININE ET LE NOMBRE D'EQUIPE ENGAGEE.

L'attribution de ce muté supplémentaire au titre de l'article 11 du Championnat Féminin vient s'ajouter aux dispositions éventuellement accordées dans le cadre du Statut de l'Arbitrage.

Toutefois, ce droit ne pourra être accordé qu'aux clubs en règle au regard du Statut de l'Arbitrage. Les clubs qui ont droit à un(e) joueur (se) "muté(e)" supplémentaire doivent en informer la Commission avant le début des Championnats Départementaux :

- CANET RFC (demande faite)
- RF CANOHES TOULOUGES (demande faite)
- FC BAHU PEZILLA (demande faite)
- FC LE BOULOU SJPC (demande faite)
- FC POLLESTRES (demande faite)
- FC ST CYPRIEN (demande faite)
- FCF ST FELIU D'AVALL
- ASC ST NAZAIRE
- FC ALBERES ARGELES (demande faite)
- FC BAGES VILLENEUVE (demande faite)
- FC DES ASPRES (demande faite)
- CABESTANY OC
- FC CERET (demande faite)
- RC PERPIGNAN MEDITERRANEE (demande faite)

FC DES ASPRES : courriel du 04/09/26 : demandant à attribuer son muté supplémentaire à son équipe **U15 F** pour 2026/2027

FC POLLESTRES : courriel du 11/09/26 : demandant à attribuer son muté supplémentaire à son équipe **FEMININES A 11 TERRITOIRE** pour 2026/2027

Commission du Statut De l'Arbitrage

RAPPEL : PROCES-VERBAL N°3 REUNION DU 19/06/2026

4 - CLUB DU DISTRICT QUI BENEFICIENT DE MUTES SUPPLEMENTAIRES (ART 45)

N° CLUB	NOM CLUB	Nombre de muté(s) autorisé(s)
564542	RACING PERPIGNAN MED.	2 (demande faite)
539217	F.C. ASPRES	1 (demande faite)
523708	F.C. LE SOLER	2 (demande faite)
530112	F.C. THUIR	1(demande faite)
582126	FC PIA	2 (demande faite)
527791	R.F. CANOHES TOULOUGES	1 (demande faite)

Les clubs doivent demander et informer la commission, par écrit, l'équipe choisie pour le(s) muté(s) supplémentaire(s) avant le début des championnats et coupes.

FC DES ASPRES : courriel du 04/09/26 : demandant à attribuer son muté supplémentaire à son équipe **U15 F** pour 2026/2027

FC THUIR : courriel du 04/09/26 : demandant à attribuer son muté supplémentaire à son équipe **SENIORS D1** pour 2026/2027

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission Règlements & Contentieux

REUNION DU 09/09/26 PV N°1

Président : Roger MARTIN

Secrétaire de séance : Katsiaryna GOZZO

Présents : Marion BENEZET, Didier CHOBEAUX, Florianne HOARAU, Hassan KOTANI, Marie-France MARTIN, Didier ROMERO, Pierre-Luc SICARD

- Présentation des nouveaux membres.
- Tour de table et clôture de la séance.

Le Président
Roger MARTIN



La Secrétaire de séance
Katsiaryna GOZZO

